

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du 17 juin 2013

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce dix-septième jour du mois de juin deux mille treize à dix-neuf heures quarante-cinq, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis).

Sont présents : les membres du conseil Jean-Claude Bouchard, Serge Côté, Jean-Luc Daigle, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Ann Jeffrey, Janet Jones, Anne Ladouceur, Réjean Lamontagne, Dominique Maranda, Michel Patry et Simon Théberge formant quorum sous la présidence de la mairesse Danielle Roy Marinelli.

Sont absents : les membres du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet, Robert Maranda et Michel Turner.

Assistent à la séance : Jean Dubé, directeur général, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

CV-2013-05-42

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 17 juin 2013, tel qu'il est modifié par le retrait des affaires prévues aux points 5.10, 8.3, 17.2, 17.8, 19.2, 20.2 et 20.3 intitulées :

« Ressources humaines

Partenariat avec l'organisme le CAMO afin de faciliter l'intégration des personnes handicapées

Réf. : RH-2013-054 »

« Direction générale

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation au colloque annuel de la Fondation rues principales

Réf. : DG-2013-078 »

« Développement

Financement de la dépense relative à l'entente triennale de visibilité à intervenir dans le cadre du Concours hippique Ville de Lévis

Réf. : DEV-2013-127 »

« Développement

Plan d'action pour le projet de Centre d'exploration en science, technologie et innovation et financement afférent

Réf. : DEV-2013-103 »

« Avis de motion

Avis de motion du Règlement modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé (exclusion de la zone agricole de terrains situés à l'ouest de la rue Roberge, secteur Pintendre)

Réf. : URBA-2013-015 »

« **Adoption de projet(s) de règlement**

Adoption du Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé (exclusion de la zone agricole de terrains situés à l'ouest de la rue Roberge, secteur Pintendre), adoption du document prévu au premier alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* concernant les modifications à apporter au plan d'urbanisme et aux règlements d'urbanisme, tenue d'une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement et demande au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
Réf. : URBA-2013-015 »

« **Adoption de projet(s) de règlement**

Adoption du Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (zones en bordure du boulevard de la Rive-Sud et ses abords, secteur Saint-Romuald)
Réf. : URBA-2013-031 »

ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

« **Infrastructures**

Décret des travaux de mise à niveau des infrastructures d'égout sanitaire de la rue Plante (secteur Saint-Nicolas)
Réf. : INF-GEN-2013-041 »

« **Finances et services administratifs**

Dépôt du rapport sur les indicateurs de gestion 2012
Réf. : FSA-2013-024 »

« **Développement**

Affectation à l'utilité publique d'une partie du lot 2 436 040 du cadastre du Québec
Réf. : DEV-2013-135-R-1 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-43

Période de questions

Environ 50 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires. Une personne dépose une pétition relative à la Maison de la musique Bernard-Bonnier. Une autre personne dépose une pétition relative à l'école Crescendo de Saint-Rédempteur.

CV-2013-05-44

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2013 et de la séance extraordinaire du 10 juin 2013

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 3 juin 2013, tel qu'il est modifié à la résolution CV-2013-05-02 « Approbation du Règlement numéro 117.1 modifiant le Règlement numéro 117 de la Société de transport de Lévis » par le remplacement du mot « alternatif » par le mot « incitatif » et d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville tenue le 10 juin 2013.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-45

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 28 mai et 3 juin 2013

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 28 mai et 3 juin 2013 est déposé.

CV-2013-05-46

Contrat à intervenir avec un membre du personnel de la Direction du service de police concernant son congé à traitement différé

Réf. : [RH-2013-040](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'autoriser la mairesse et la greffière à signer le contrat à intervenir avec un membre du personnel de la Direction du service de police concernant les modalités de son congé à traitement différé, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision RH-2013-040.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-47

Titularisation de membres du personnel cadre de la Direction générale, de la Direction des infrastructures et de la Direction du service de police

Réf. : [RH-2013-029](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

De titulariser les membres du personnel cadre aux postes d'emploi régulier à temps complet suivants :

- ✓ Émilie Gagnon à titre d'adjointe administrative à la Direction générale;
- ✓ Nicole Piché à titre d'adjointe administrative à la Direction générale;

- ✓ Maude St-Amand à titre d'adjointe administrative à la Direction générale;
- ✓ Alain Vallée à titre de chef du Service des équipements motorisés à la Direction des infrastructures;
- ✓ Steve Roy à titre de contremaître aux travaux en régie à la Direction des infrastructures;
- ✓ Nathalie Simard à titre de capitaine aux enquêtes criminelles à la Direction du service de police.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-48

Lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat des employés municipaux de Lévis, section locale 2334, SCFP, concernant l'incinérateur et l'écocentre

Réf. : [RH-2013-030](#)

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'autoriser la mairesse et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat des employés municipaux de Lévis, section locale 2334, SCFP, concernant l'incinérateur et l'écocentre, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision RH-2013-030.

Adoptée à l'unanimité

Le membre du conseil de la Ville Michel Patry divulgue la nature générale de son intérêt dans la question suivante qui sera prise en considération et il mentionne qu'il s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter.

CV-2013-05-49

Modifications à la structure organisationnelle du Service des bibliothèques à la Direction de la vie communautaire

Réf. : [RH-2013-043](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'approuver la structure organisationnelle du Service des bibliothèques, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision RH-2013-043.

De modifier le nom du Service des bibliothèques pour Service des bibliothèques et des lettres.

D'abolir un poste cadre de coordonnatrice aux bibliothèques, classe 5, et un poste col blanc de technicien en documentation, classe 10.

De créer deux postes réguliers à temps complet de bibliothécaires, poste professionnel, classe 5.

Adoptée à la majorité

CV-2013-05-50

Modification de la politique de dotation

Réf. : [RH-2013-046](#)

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De modifier la politique de dotation (P-2012-01, adoptée par la résolution CV-2012-09-29), en remplaçant partout où il en est fait mention, le mot « division » par le mot « service ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-51

Appel de candidatures pour un poste de contremaître ou de contremaîtresse pour le remplacement temporaire d'un contremaître au Service des travaux publics de la Direction des infrastructures

Réf. : [RH-2013-047](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'autoriser la Direction des ressources humaines à procéder à un appel de candidatures afin de pourvoir au poste de contremaître ou de contremaîtresse pour le Service des travaux publics de la Direction des infrastructures pour le remplacement temporaire d'un contremaître, et ce, pour la période débutant le 22 septembre 2013 et se terminant au plus tard le 18 octobre 2014.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-52

Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels afférents à l'arbitrage de différend dans la convention collective des policiers et attribution de contrats

Réf. : [RH-2013-049](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De financer la dépense relative aux services professionnels afférents à l'arbitrage de différend dans la convention collective des policiers au montant maximal de 250 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

D'attribuer un contrat de services professionnels à Me Sylvain Lepage du cabinet d'avocats Caïn, Lamarre, Casgrain, Wells afin de représenter la Ville

dans le cadre de l'arbitrage de différend dans l'application de la convention collective des policiers.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-53

Nomination d'un chef aux opérations à la Direction du service de la sécurité incendie

Réf. : [RH-2013-051](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Michel Patry

De nommer Steve Rousseau au poste cadre régulier à temps complet de chef aux opérations à la Direction du service de la sécurité incendie et aux autres aux conditions prévues au document annexé à la fiche de prise de décision RH-2013-051.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-54

Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels relatifs à la sélection et à l'évaluation dans le cadre du développement des compétences du personnel

Réf. : [RH-2013-053](#)

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De financer la dépense relative à la fourniture de services professionnels à l'appui à la sélection et à l'évaluation dans le cadre du développement des compétences du personnel au montant maximal de 150 000 \$ pour une durée de trois ans, et ce, à même le budget de fonctionnement 2013, 2014 et 2015.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-55

Modifications à un poste col blanc du Service de la dotation et du développement organisationnel de la Direction des ressources humaines

Réf. : [RH-2013-055](#)

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'abolir le poste régulier à temps complet de commis-secrétaire, classe 6, du Service de la dotation et du développement organisationnel de la Direction des ressources humaines et de créer un poste régulier à temps complet de technicien ou technicienne en ressources humaines, classe 10, à ce service.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-56

Modification et transfert d'un poste col blanc de la Direction du service de la sécurité incendie au Service des approvisionnements de la Direction des finances et des services administratifs

Réf. : [RH-2013-056](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Simon Théberge

De créer un poste col blanc régulier à temps complet de commis magasinier, classe 6, au Service des approvisionnements de la Direction des finances et des services administratifs et d'abolir le poste col blanc régulier à temps complet de préposé au quartier-maître, à la Direction du service de la sécurité incendie.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-57

Embauche de la directrice générale adjointe – développement Durable

Réf. : [RH-2013-059](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'embaucher Marie-Lise Côté au poste hors cadre régulier à temps complet de directrice générale adjointe – développement durable, aux conditions prévues au contrat de travail annexé à la fiche de prise de décision RH-2013-059 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer ce contrat.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-58

Dépôt du rapport annuel 2012 du vérificateur général

Le rapport annuel du vérificateur général prévu à l'article 107.13 de la *Loi sur les cités et villes* constatant les résultats de sa vérification, est déposé.

CV-2013-05-59

Aide financière à Revitalisation village Saint-Nicolas

Réf. : [DG-2013-071](#)

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'accorder une aide financière de 1 100 \$ à Revitalisation village Saint-Nicolas pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-60

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à des activités au bénéfice d'organismes de la communauté

Réf. : [DG-2013-077](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Jean-Luc Daigle

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Janet Jones et Simon Théberge à participer à l'activité organisée au bénéfice de l'Organisation du hockey mineur Pointe-Levy inc. qui aura lieu le 12 juillet 2013 à Saint-Michel-de-Bellechasse et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Janet Jones, Robert Maranda et Simon Théberge à participer à l'activité organisée au bénéfice du Club Rotary de Lévis qui aura lieu le 7 août 2013 à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Janet Jones, Dominique Maranda et Simon Théberge à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Maison natale de Louis Fréchette qui aura lieu le 14 août 2013 à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-61

Avis de contamination concernant le lot 2 434 517 du cadastre du Québec (5964, rue Saint-Laurent, secteur Lévis), plan de réhabilitation et avis de décontamination de ce lot

Réf. : [ENV-2013-028](#)

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'autoriser la mairesse et la greffière à signer un avis de contamination concernant le lot 2 434 517 du cadastre du Québec et d'assumer les frais relatifs à l'inscription de cet avis au registre foncier.

D'autoriser la Direction de l'environnement à déposer un plan de réhabilitation concernant ce lot au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

D'autoriser la mairesse et la greffière à signer un avis de décontamination concernant ce lot, lorsque la décontamination sera complétée en conformité au plan de réhabilitation.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-62

Engagement auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs à réaliser le lotissement du lot 2 434 480 du cadastre du Québec

Réf. : [ENV-2013-034](#)

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

De s'engager auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs à réaliser le lotissement du lot 2 434 480 du cadastre du Québec, tel qu'il est présenté en annexe à la fiche de prise de décision ENV-2013-034, et ce, dans les six prochains mois.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-63

Attribution du contrat pour la collecte et le transport des déchets en bacs roulants

Réf. : [ENV-MR-2013-024-R-1](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'attribuer le contrat pour la collecte et le transport des déchets en bacs roulants (appel d'offres 2013-50-37) de la façon suivante :

- projet A, pour la Ville de Lévis, à Sani-terre environnement inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 091 025,83 \$, avant TPS et TVQ, pour la première année d'un contrat de cinq ans;
- projet B, pour la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon, à Gaudreau environnement inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 65 773,13 \$, avant TPS et TVQ, pour la première année d'un contrat de cinq ans;
- conformément au devis et à leur soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-64

Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels afférents à une étude visant l'amélioration de l'offre de transport et la planification des interventions sur les réseaux de transports municipaux dans les arrondissements des Chutes-de-la-Chaudière-Est et des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest et contribution financière du ministère des Transports

Réf. : [INF-GEN-2013-062](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

De financer la dépense relative à la fourniture de services professionnels afférents à une étude visant l'amélioration de l'offre de transport et la planification des interventions sur les réseaux de transports municipaux dans les arrondissements des Chutes-de-la-Chaudière-Est et des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest, telle qu'elle est décrite à la fiche de prise de décision INF-GEN-2013-062, au montant maximal de 200 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

D'accepter les conditions de la contribution financière proposée par le ministère des Transports décrites dans la correspondance annexée à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-65

Financement de la dépense relative aux travaux d'aménagement du parc Lavoisier (secteur Saint-Romuald), attribution du contrat pour l'installation de jeux d'eau et la construction des fondations du bâtiment de services et décret de travaux

Réf. : [INF-GEN-2013-068](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle
Appuyé par le conseiller Michel Patry

Pour financer la dépense relative aux travaux d'aménagement du parc Lavoisier (secteur Saint-Romuald), d'affecter un montant de 85 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2014 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

D'attribuer le contrat pour l'installation de jeux d'eau et la construction des fondations du bâtiment de services (appel d'offres 2013-50-28) à Piscines Soucy inc., au prix de 144 805 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

De décréter les travaux d'aménagement du parc Lavoisier (secteur Saint-Romuald), tels qu'ils sont décrits à la fiche de prise de décision INF-GEN-2013-068.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-66

Attribution du contrat pour la réalisation des travaux de réparation du quai Paquet (secteur Lévis) et décret de travaux

Réf. : [INF-GEN-2013-069](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'attribuer le contrat pour la réalisation des travaux de réparation du quai Paquet (secteur Lévis), (appel d'offres 2013-50-19) à Métro excavation inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 372 930 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et ce, conditionnellement à l'obtention du certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des parcs, et de décréter ces travaux, tels qu'ils sont décrits à la fiche de prise de décision INF-GEN-2013-069.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-67

Financement de la dépense relative à la réalisation des travaux de réfection du ponceau du chemin des Couture (secteur Pintendre) et engagement envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

Réf. : [INF-GEN-2013-071](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Janet Jones

Pour financer la dépense relative aux services professionnels ainsi qu'à la réalisation des travaux de réfection du ponceau du chemin des Couture (secteur Pintendre), d'affecter un montant de 89 500 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de dix ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2014 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

De confirmer l'engagement de la Ville envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, lorsque les travaux seront terminés, une attestation quant à leur conformité à l'autorisation accordée.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-68

Attribution du contrat pour la réfection de l'aqueduc, des égouts et de la

voirie sur la rue Martineau (secteur Lévis) et décret de travaux

Réf. : [INF-GEN-2013-072](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'attribuer le contrat pour la réfection de l'aqueduc, des égouts et de la voirie sur la rue Martineau (secteur Lévis) (appel d'offres 2013-50-33) à Excavation Gérard Pouliot inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 178 380 \$, avant TPS et TVQ, incluant l'option pour la section B, conformément au devis et à sa soumission et de décréter ces travaux, tels qu'ils sont décrits à la fiche de prise de décision INF-GEN-2013-072.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-69

Prolongation du protocole d'entente intervenu avec Le patro de Lévis inc.

Réf. : [DVC-SOC-2013-021](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par le conseiller Simon Théberge

De prolonger le protocole d'entente intervenu entre la Ville et Le patro de Lévis inc., visé par la résolution CV-2009-04-39, prenant fin le 31 décembre 2013, et ce, pour une période d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2014, et d'indexer l'aide financière de 2 % pour l'année 2014.

De mandater la Direction de la vie communautaire pour préparer un protocole d'entente et une aide financière de la Ville à cet organisme pour les années 2015 à 2017 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-70

Fermeture temporaire d'une partie de la rue Saint-Laurent et du Parcours des Anses (secteur Lévis)

Réf. : [DVC-SPO-2013-020](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'autoriser le Club tri-action de Lévis et le Club de course Lévis à utiliser une partie du Parcours des Anses, le 5 juillet 2013, pour la tenue de la Course du Grand Lévis, selon les paramètres indiqués à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2013-020.

De fermer temporairement une partie du Parcours des Anses et une partie de la rue Saint-Laurent (secteur Lévis), et d'interdire le stationnement sur une partie de cette rue, le 5 juillet 2013, selon les paramètres indiqués à cette fiche de

prise de décision, pour permettre la tenue de cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-71

Entente de collaboration à intervenir avec Regart, centre d'artistes en art actuel

Réf. : [DVC-ART-2013-016](#)

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

De conclure l'entente de collaboration à intervenir avec Regart, centre d'artistes en art actuel, concernant la sensibilisation de la population lévisienne à l'art actuel et la diffusion de l'art actuel sur le territoire de la Ville et le versement d'une aide financière à cet organisme, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DVC-ART-2013-016 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-72

Entente de collaboration à intervenir avec la Corporation du presbytère Saint-Nicolas

Réf. : [DVC-ART-2013-017](#)

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De conclure l'entente de collaboration à intervenir avec la Corporation du presbytère Saint-Nicolas concernant la diffusion des arts et du patrimoine sur le territoire de la Ville, le prêt du bâtiment et du terrain du presbytère Saint-Nicolas et le versement d'une aide financière à cet organisme, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DVC-ART-2013-017 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-73

Proclamation des *Journées de la culture 2013*

Réf. : [DVC-ART-2013-023](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

De proclamer les journées des 27, 28 et 29 septembre 2013 *Journées de la culture*, dans le but de manifester de façon tangible l'intérêt de la Ville pour la culture.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-74

Avenant au protocole d'entente intervenu avec le Juvénat Notre-Dame concernant l'utilisation de ses installations par la Ville

Réf. : [DVC-EQR-2013-011](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Jean-Luc Daigle

De conclure l'avenant au protocole d'entente intervenu avec le Juvénat Notre-Dame concernant l'utilisation de ses installations par la Ville intervenu le 21 mars 2011 et visé par la résolution CV-2011-02-72, afin de modifier l'annexe E « Grille de tarification », tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-EQR-2013-011 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cet avenant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-75

Interdiction temporaire de stationnement sur le chemin Petit-Saint-Jean (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

Réf. : [DVC-SPO-2013-022](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'interdire le stationnement sur le chemin Petit-Saint-Jean (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon), tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2013-022, les 12, 13 et 14 juillet 2013, pour la tenue du Festival-tournoi de soccer Métro de St-Étienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-76

Dépôt de listes de certains contrats au 31 mai 2013

Réf. : [FSA-APP-2013-011](#)

Les listes de contrats suivants sont déposées à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 31 mai 2013 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} janvier au 31 mai 2013 avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} au 31 mai 2013, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et*

viles).

CV-2013-05-77

Entente de transfert en reconnaissance des services effectués auprès d'un ancien employeur et rachat de service effectué auprès d'un ancien employeur au régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis (31 986)

Réf. : [FSA-TRE-2013-021](#)

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'autoriser le comité de retraite du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis (31 986) :

- ✓ de procéder au rachat, dans ce régime, d'années de service passées chez un ancien employeur pour les quatre employés provenant des organismes pour lesquels la Ville, par la résolution CV-2011-02-74, avait accordé son approbation pour la conclusion d'une entente de transfert mais qui n'a pas été conclue soit : les Villes de Trois-Rivières, de Saint-Bruno-de-Montarville, de Rimouski et de Longueuil;
- ✓ d'élaborer un canevas de rachat selon les recommandations de l'actuaire de l'employeur, lequel devra lui être soumis pour approbation ;

De modifier la liste des organismes mentionnée à la résolution CV-2011-02-74 pour autoriser, à compter de la présente résolution, le comité de retraite du régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis (31 986) à conclure des ententes de transfert en reconnaissance de service effectué auprès d'un ancien employeur avec les organismes suivants : la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances, la Ville de Québec et la Ville de Drummondville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-78

Demande visant la délivrance d'une autorisation pour de travaux comprenant deux réseaux d'égout pluvial et différents travaux dans le cadre du réaménagement de la sortie 314 ouest de l'autoroute Jean-Lesage (secteur Saint-Romuald)

Réf. : [URBA-2013-059](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Jean-Luc Daigle

De ne pas s'objecter à la demande présentée par le ministère des Transports du Québec au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, en vertu de l'article 32.3 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, pour la réalisation sur les lots 5 088 852 et 5 088 854 du cadastre du Québec, de son projet portant le numéro 154-08-1131 comprenant deux réseaux d'égout pluvial et différents travaux dans le cadre du réaménagement de la sortie 314 ouest de l'autoroute Jean-Lesage (secteur

Saint-Romuald), et en conséquence d'autoriser la greffière à signer le certificat prévu à l'article 32.3 de la loi à l'égard de cette demande.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-79

Acceptation de l'offre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire concernant la contribution financière du gouvernement dans le cadre du programme Rénovation Québec – Ville de Lévis

Réf. : [URBA-PSU-2013-009](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

D'accepter l'offre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire datée du 14 mai 2013 concernant la contribution financière du gouvernement dans le cadre de la poursuite du programme Rénovation Québec – Ville de Lévis et de fournir une contribution municipale équivalente au montant de 1 600 000 \$ pour la programmation 2013-2014 et d'affecter ce budget au volet II-1 « rénovation résidentielle », tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision URBA-PSU-2013-009.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-80

Régularisation du titre de propriété d'une partie de la rue des Berges (secteur Lévis)

Réf. : [DEV-2013-092](#)

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'approuver la description technique du lot 2 221 745 du cadastre du Québec préparée par Alain Carrier, arpenteur-géomètre, minute 7 814, correspondant à une partie de l'assiette de la rue des Berges (secteur Lévis), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2013-092 et d'autoriser la greffière à publier les avis requis par le premier alinéa de l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales*, et, en temps utile, à publier au registre foncier la déclaration prévue au quatrième alinéa de cet article, et ce, afin de régulariser le titre de propriété de la Ville sur cette partie de rue.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-81

Bail à intervenir avec 9131-8048 Québec inc. pour la location d'espaces de stationnement dans le secteur Lévis

Réf. : [DEV-2013-146](#)

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

De conclure le bail à intervenir avec 9131-8048 Québec inc. concernant la location de 80 cases de stationnement pour des fins publiques dans le secteur Lévis, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2013-146 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer ce bail.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-82

Modification de la résolution CV-2013-04-69 « Fermeture temporaire de la rue J.-B.-Michaud (secteur Lévis) pour la tenue d'un événement »

Réf. : [DEV-2013-148](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De modifier la résolution CV-2013-04-69 « Fermeture temporaire de la rue J.-B.-Michaud (secteur Lévis) pour la tenue d'un événement » par le remplacement mots et des chiffres « le 6 juin 2013 ou en cas de pluie le 7 juin 2013 » par les mots et les chiffres « le 27 juin 2013 ou en cas de pluie le 28 juin 2013 ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-83

Entente relative à un projet de compensation environnementale à intervenir avec Les placements D.T. inc. (secteur Saint-Nicolas) et affectation à une réserve financière

Réf. : [DEV-2013-029](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard
Appuyé par le conseiller Michel Patry

De conclure l'entente relative à un projet de compensation environnementale à intervenir avec Les placements D.T. inc., telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2013-029, et d'en autoriser la signature par la mairesse et la greffière.

D'affecter la somme de 674 848 \$ découlant de cette entente, à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-84

Mainlevée du droit de résolution affectant le lot 4 611 229 du cadastre du Québec

Réf. : [DEV-2013-113](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'accorder une mainlevée du droit de résolution affectant le lot 4 611 229 du cadastre du Québec découlant de l'acte de vente publié sous le numéro 17 897 970 au bureau de la publicité des droits de Lévis, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par les propriétaires de ce lot et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer l'acte de mainlevée à intervenir entre les parties.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-85

Confirmation relative à l'utilisation du lot 2 332 027 du cadastre du Québec (rue Hallé, secteur Lévis)

Réf. : [DEV-2013-119](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De confirmer que le lot 2 332 027 du cadastre du Québec n'est plus affecté à l'utilité publique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-86

Convention d'indemnité additionnelle à intervenir avec Hydro-Québec relative au parc des Grandes-Pointes (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

Réf. : [DEV-2013-159](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

De conclure la convention d'indemnité additionnelle à intervenir avec Hydro-Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2013-159, d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cette convention et d'affecter la somme de 1 100 \$, plus taxes si applicables, à la réserve financière pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-87

Avis de motion du Règlement RV-2013-12-48 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé (demande d'exclusion de la zone agricole)

Réf. : [URBA-2013-001](#)

Le membre du conseil de la Ville Mario Fortier donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2013-12-48 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé.

Ce règlement a pour objet de modifier le Règlement RV-2008-07-60 comme

suit :

- ✓ pour apporter certaines modifications au schéma à la suite de la décision numéro 365092 du 1^{er} mai 2012 de la Commission de protection du territoire agricole du Québec;
- ✓ pour tenir compte de l'exclusion de la zone agricole d'une partie des lots 2 384 458 et 2 384 459 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 3,75 hectares, correspondant à l'emprise de la voie ferrée qui traverse le terrain de golf La tempête et de l'exclusion d'une partie du lot 3 167 632 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 0,016 hectare, située près de la rue du Bosquet (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon), afin d'agrandir une aire d'affectation AIRE DE CONSOLIDATION URBAINE à même une partie d'une aire d'affectation EXPANSION À TRÈS LONG TERME, pour y inclure cette partie du lot 3 167 632 de ce cadastre;
- ✓ pour tenir compte du rejet par cette commission de la partie de la demande d'exclusion relative à plusieurs lots ou parties de lots situés du côté sud de la rue Turgeon (secteur Lévis), et de celle relative à des parties de lots situées dans le secteur Pintendre, entre la route du Président-Kennedy et le chemin Pintendre;
- ✓ pour actualiser la situation relative au secteur du côté est de l'avenue Saint-Augustin et le secteur des environs du lac Charbonneau, près de la route Lagueux, car ils n'ont pas fait l'objet de la demande d'exclusion, compte tenu du fait qu'ils sont situés dans des îlots déstructurés.

CV-2013-05-88

Avis de motion du Règlement RV-2012-12-20 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (parc, terrains de jeux ou espaces naturels)

Réf. : [URBA-2013-063](#)

Le membre du conseil de la Ville Dominique Maranda donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2012-12-20 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a notamment pour objet :

- ✓ de modifier les règles de calcul de la contribution, dans certains cas, afin que certaines parties d'un site ne soient pas considérées;
- ✓ de prévoir un régime de calcul de la contribution basé, dans la majorité des cas, sur les concepts applicables en matière d'expropriation;
- ✓ d'ajouter de nouvelles exemptions, notamment dans le cas d'une opération cadastrale réalisée pour permettre l'implantation d'un projet de logement social en vertu de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec*;
- ✓ d'élargir à d'autres domaines d'application la contribution, comme dans le cas d'un projet de redéveloppement ou dans le cas d'un

nouveau bâtiment principal sur un lot immatriculé au cadastre officiel du Québec qui n'a pas fait l'objet de la délivrance d'un permis de lotissement.

CV-2013-05-89

Avis de motion du Règlement RV-2013-12-50 modifiant le Règlement RV-2010-09-78 sur les pistes cyclables et récréatives

Réf. : [POL-2013-016](#)

Le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2013-12-50 modifiant le Règlement RV-2010-09-78 sur les pistes cyclables et récréatives.

Ce règlement a pour objet de régir l'utilisation des véhicules pour les personnes à mobilité réduite sur les pistes cyclables et récréatives ainsi que d'y prohiber l'utilisation des gyropodes.

CV-2013-05-90

Avis de motion du Règlement RV-2013-12-51 établissant un programme de subventions à certains artistes

Réf. : [DVC-ART-2013-018](#)

Le membre du conseil de la Ville Dominique Maranda donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2013-12-51 établissant un programme de subventions à certains artistes.

Ce règlement a pour objet d'établir un programme de subventions au bénéfice de certains artistes pour les années 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017, afin d'accorder une subvention à certains artistes qui utilisent un immeuble non résidentiel ou une partie d'un tel immeuble comme atelier d'artiste pour tenir compte du fait qu'ils sont les débiteurs de la taxe foncière générale imposée sur un tel immeuble selon le taux fixé pour la catégorie d'immeubles non résidentiels ou qu'ils en assument le paiement en tout ou en partie, sans en être les débiteurs, par le biais d'un loyer.

CV-2013-05-91

Avis de motion du Règlement RV-2013-12-52 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (zones en bordure du boulevard de la Rive-Sud et ses abords, secteur Saint-Romuald)

Réf. : [URBA-2013-031](#)

Le membre du conseil de la Ville Michel Patry donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2013-12-52 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet de :

- de créer la zone M1061 à même une partie des zones C1048 et C1059;

- de créer la zone M1062, à même une partie de la C1048, à même la zone C1060 qui est supprimée et à même une partie de la zone C1059 qui est supprimée;
 - de prévoir les usages autorisés dans ces deux nouvelles zones, les normes relatives aux terrains et certaines normes concernant les usages, les bâtiments principaux, le stationnement hors rue, les accès véhiculaires et la plantation d'arbres dans ces zones;
 - d'agrandir la zone M1057 à même une partie de la zone C1048 et une partie de la zone M1058;
 - de modifier les normes relatives au nombre minimal de logements et de préciser leur localisation dans le bâtiment dans les zones C1036, M1037, M1041 et C1009;
 - de modifier les normes relatives à la densité résidentielle nette dans les zones C1009, C1036, H1040, M1035, M1037, M1041 et M1045;
 - de modifier les normes relatives à la plantation d'arbres dans les zones C1009, C1036, C1048, H1040, M1035, M1037, M1041, M1045, M1049, M1057 et M1058;
 - de modifier les normes relatives à un écran tampon dans la zone C1009;
 - de modifier les normes relatives aux marges de recul dans les zones C1009, C1036, M1035, M1037, M1041, M1045 et M1049;
 - de modifier les normes relatives aux constructions accessoires dans les zones C1009, C1036, C1129, C1131, C1133, H1040, M1035, M1037, M1041, M1045, M1049 et M1058;
 - de modifier les normes relatives à la superficie d'occupation au sol minimale dans les zones C1036 et M1037;
 - de modifier les normes relatives aux terrains et à l'implantation des bâtiments principaux dans la zone C1048;
 - d'interdire les maisons d'hébergement temporaire pour fins d'aide ou de protection des personnes dans la zone H1040;
 - d'interdire les usages du groupe « C1 » dans les zones M1035, M1045 et M1049, à l'exception des usages de ce groupe qui sont spécifiquement autorisés;
 - d'interdire les habitations multifamiliales isolées, jumelées et en rangée dans les zones M1057 et M1058;
 - de supprimer la norme relative à la superficie d'occupation au sol maximale, dans les zones C1129, C1131 et C1133 et d'exiger une hauteur minimale de 2 étages et de permettre une hauteur maximale de 6 étages pour un bâtiment principal situé dans ces zones;
 - de modifier les normes relatives au stationnement hors rue dans la zone C1003 ;
 - de modifier la largeur minimale du mur avant d'un bâtiment principal dans la zone C1048;
 - de permettre des logements à l'intérieur d'un bâtiment dans lequel on retrouve des usages autres que résidentiels dans les zones C1129, C1131, C1133 et M1058 et de régir la superficie de plancher dans ces zones.
-

CV-2013-05-92

Avis de motion du Règlement RV-2013-12-53 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (zones à risque d'éboulis secteurs Saint-Nicolas et Saint-Romuald)

Réf. : [URBA-2013-012](#)

Le membre du conseil de la Ville Jean-Claude Bouchard donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2013-12-53 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet d'ajouter sur le plan de zonage les zones à risque d'éboulis, qui sont identifiées sur les plans joints en annexe A au projet de règlement, et de fixer la largeur des abords inférieurs ou supérieurs des talus identifiés, afin d'interdire dans la pente des talus et dans leurs abords, les constructions, les ouvrages, le déboisement, l'abattage d'arbres et les travaux de déblai ou de remblai, à moins que ces interdictions soient levées en application d'un règlement adopté en vertu de l'article 145.42 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

CV-2013-05-93

Adoption du Projet de règlement RV-2013-12-48 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé (demande d'exclusion de la zone agricole), adoption du document prévu au premier alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* concernant les modifications à apporter au plan d'urbanisme et aux règlements d'urbanisme et tenue d'une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement

Réf. : [URBA-2013-001](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

D'adopter le Projet de règlement RV-2013-12-48 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2013-001.

D'adopter le document prévu au premier alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* concernant les modifications à apporter au plan d'urbanisme et aux règlements d'urbanisme, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision.

De demander à la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville de tenir une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement et que pour les fins de cette assemblée, cette commission soit présidée par la mairesse.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-94

Adoption du Projet de règlement RV-2013-12-53 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (zones à risque d'éboulis secteurs Saint-Nicolas et Saint-Romuald)

Réf. : [URBA-2013-012](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adopter le Projet de règlement RV-2013-12-53 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2013-012.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-95

Adoption du Second projet de règlement RV-2013-12-47 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (habitations unifamiliales jumelées, zone H1982, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)

Réf. : [URBA-2013-067](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le Second projet de règlement RV-2013-12-47 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, sans changement par rapport au projet de règlement adopté par la résolution CV-2013-04-76

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-96

Décret des travaux de mise à niveau des infrastructures d'égout sanitaire de la rue Plante (secteur Saint-Nicolas)

Réf. : [INF-GEN-2013-041](#)

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De décréter les travaux de mise à niveau des infrastructures d'égout sanitaire de la rue Plante (secteur Saint-Nicolas), tels qu'ils sont décrits à la fiche de prise de décision INF-GEN-2013-041.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-97

Dépôt du rapport sur les indicateurs de gestion 2012

Réf. : [FSA-2013-024](#)

Le rapport sur les indicateurs de gestion 2012, est déposé à titre d'information.

CV-2013-05-98

Affectation à l'utilité publique d'une partie du lot 2 436 040 du cadastre

du Québec

Réf. : [DEV-2013-135-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De décréter que la partie du lot 2 436 040 du cadastre du Québec, d'une superficie de 23,24 mètres carrés, n'est plus affectée à l'utilité publique, et ce, pour la durée du bail à intervenir entre la Ville et 9080-2893 Québec inc., soit du 19 juin 2013 au 1^{er} octobre 2013.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-99

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2013-06-00

Félicitations à Michel Auger

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé à l'unanimité

De féliciter Michel Auger pour son implication en tant que président d'honneur de Le relais pour la vie de Lévis 2013.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-06-01

Félicitations à Raynald Goulet

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé à l'unanimité

De féliciter Raynald Goulet, président de la Fête de la famille et des voisins de St-Rédempteur, pour la réussite de la fête de quartier qui a eu lieu le 15 juin 2013 et qui procure le bien-être des résidents du secteur Saint-Rédempteur et des secteurs avoisinants.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-06-02

Félicitations à la mairesse Danielle Roy Marinelli

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard
Appuyé à l'unanimité

De féliciter la mairesse Danielle Roy Marinelli pour son implication en tant

que présidente d'honneur pour la première édition sur le territoire de la ville du Défi têtes rasées Leucan.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-06-03

Félicitations à Pierre Laliberté, Isabelle Picard et Robin Dimitrije Gosselin-Monasevic

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle
Appuyé à l'unanimité

De féliciter Pierre Laliberté, récipiendaire dans la catégorie « Grands Prix » pour son œuvre « Le cinquième atelier » lors de la 10^e édition du Concours d'œuvres d'art Desjardins.

De féliciter Isabelle Picard pour la mention obtenue dans la catégorie « Grands Prix » pour son œuvre intitulée « Ardeur » lors de ce concours.

De féliciter Robin Dimitrije Gosselin-Monasevic, récipiendaire du « Prix Moulin La Lorraine » pour son œuvre « Technological Backfire » lors de ce concours.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-06-04

Félicitations à Revitalisation village Saint-Nicolas

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda
Appuyé à l'unanimité

De féliciter Revitalisation village Saint-Nicolas pour avoir remporté un prix dans la catégorie « Interprétation et diffusion » pour le projet « Sous les lucarnes de Saint-Nicolas » lors de la tenue Les prix du patrimoine régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches le 15 juin 2013 à Saint-Joseph-de-Beauce.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-06-05

Période de questions

Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2013-06-06

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Michel Patry

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

À 21 heures 50, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Danielle Roy Marinelli, mairesse

Marlyne Turgeon, assistante-greffière
